

APPEL A CANDIDATURE

PARTICIPATION AU PROJET VOIX ESSENTIELLES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUS-RÉCIPIENDAIRES DU FONDS

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Quel est l'objectif du programme de subventions ?

Le programme de subventions vise à soutenir les organisations communautaires dirigées par des femmes travaillant dans le secteur de la santé. L'objectif est de renforcer leurs capacités, de soutenir des projets innovants et d'améliorer la participation des femmes aux processus décisionnels en matière de santé.

2. Qui peut postuler ?

Pour être éligibles, les organisations doivent :

- Être dirigées par des femmes.
- Être une organisation communautaire travaillant dans le secteur de la santé (VIH, VBG, Tuberculose, Paludisme, SSR, Vaccination , Changement climatique)
- Être opérationnelles depuis au moins deux ans.
- Être actives dans une ou plusieurs régions dans votre pays.
- Se concentrer principalement sur les questions liées à la santé telles que le VIH, la violence sexiste, la tuberculose, la santé sexuelle et reproductive, le paludisme, le changement climatique.

3. Quelles sont les priorités de financement du programme ?

Le programme donnera la priorité aux organisations qui :

- Se concentrent sur le plaidoyer en matière de santé pour les femmes, les filles et les populations vulnérables.
- Font la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le domaine de la santé par l'intégration dans les espaces de décisions et le changement de politiques à tous les niveaux
- Font des activités de renforcement de capacités de leurs membres et populations cibles.

4. Quelle est la durée de la subvention ?

Les subventions sont accordées pour une période de deux ans pour les années 2025 et 2026..

5. Quelle est la taille de la subvention ?

Les subventions sont d'un maximum de 9.000.000 F CFA par an et sont accordées sur la base d'un plan d'action budgétisé et validé par Speak Up Africa et son partenaire assurant la coordination au niveau national

6. Quels types d'activités peuvent être financés ?

Les activités éligibles comprennent, sans s'y limiter :

- Renforcement des capacités et formation des acteurs de la santé et membres des OCBs.
- Plaidoyer et engagement des parties prenantes sur les questions de santé (autorités locales, décideurs politiques, autorités administratives, etc..)
- Campagnes de communications/media pour le plaidoyer autour des questions de santé
- Initiatives de promotion de la santé.
- Participation aux plateformes de coordination en matière de santé
- Elaboration de documents institutionnels stratégiques
- Acquisition d'outils pour le développement organisationnel

7. Existe-t-il des activités non éligibles ?

Oui, les activités suivantes ne sont pas éligibles au financement :

- Activités politiques ou religieuses.
- Projets non liés à la santé ou à l'autonomisation des femmes.
- Aide financière directe aux particuliers.
- Activités déjà financées par une autre source
- Achat d'intrants de santé (produits d'hygiène menstruelle, contraceptifs, etc...)

8. Comment postuler ?

Les organisations intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en fournissant les documents suivants:

- _ Le formulaire de candidature disponible
- _ Le récépissé d'association
- _ Un plan d'action et budget détaillant les objectifs et activités de plaidoyer que l'organisation voudrait mettre en place sous ce financement.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature à talent@speakupafrika.org avec "NOM DE L'ORGANISATION - PAYS - SOUS RÉCIPIENDAIRE VOIX ESSENTIELLES" dans le titre du mail.

9. Quelles sont les dates clés ?

- Appel à candidatures : **27 Septembre**
- Date limite de dépôt des candidatures : **18 Octobre**
- Sélection des organisations : **Début Novembre**
- Début du financement : **Janvier 2025**

10. Comment les candidatures seront-elles évaluées ?

Les candidatures seront évaluées en fonction de :

- La spécialisation thématique et les populations cibles.
- L'expérience en mise en oeuvre d'activités de plaidoyer
- L'expérience en renforcement des capacités
- Pertinence des objectifs du plan d'action et l'impact attendu sur les populations cibles.

11. Pouvons-nous soumettre plus d'une demande ?

Non, chaque organisme ne peut soumettre qu'une seule demande pour la période de financement 2025-2027.

12. Quelle est la durée du financement?

Les organisations sélectionnées accéderont à un financement de maximum 9.000.000 FCFA par an pendant 2 ans pendant la période 2025-2027.

13. Que faire si nous avons d'autres questions ?

Pour toute demande de renseignements ou information complémentaire concernant cet appel à candidatures, veuillez contacter Mme Awa Yanogo : awa.yanogo@speakupAfrica.org et Mme Christiane Yelibi : christiane.yelibi@speakupafrika.org